



Le Petit Plauzatois

Bulletin d'information de la vie municipale – n°44 – Janvier 2026



Le Mot du Maire

Chères Plauzatoises, Chers Plauzatois

Même si l'environnement social et politique reste compliqué, j'espère que vous avez tous passé de très bonnes fêtes de fin d'année.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal et du CCAS, je vous souhaite une très belle année 2026, pleine de sérénité, de réussite, de bonheur et de joies familiales partagées.

Sans l'ensemble du personnel qui travaille pour la commune, notre village ne serait pas le même. Merci à toute l'équipe municipale, à l'ensemble du personnel administratif, du périscolaire et de la voirie.

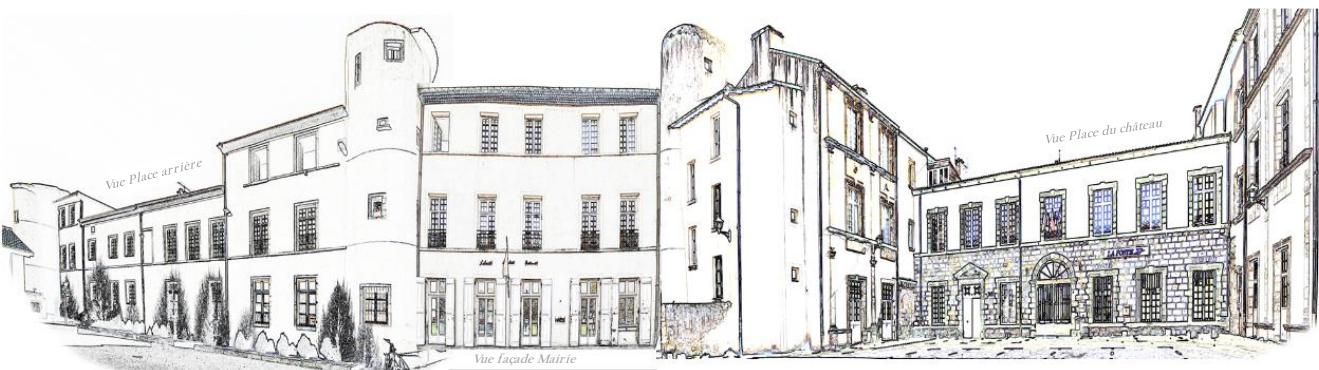
Merci à toute l'équipe du CCAS pour son dynamisme et son soutien permanent auprès des plus fragiles et de ceux qui sont isolés. Encore plus à cette période, nous pensons à ceux qui sont malades, hospitalisés, en maison de retraite, comme à tous ceux qui nous ont malheureusement quitté.

Ils contribuent au dynamisme de notre village, nous tenons à les remercier chaleureusement : ce sont les artisans, les commerçants, les professions libérales. Il en est de même pour toutes les associations sportives et culturelles, ainsi que tous les bénévoles qui les font vivre. Grâce à votre convivialité, votre disponibilité, votre gentillesse, notre village est attractif et vivant.

L'école compte 153 élèves répartis sur 7 classes. Elle reste notre priorité. Merci aux enseignants et aux ATSEM qui leurs donnent le meilleur enseignement et la meilleure éducation possible. Grâce aux logements sociaux, l'effectif de l'école est resté stable.

L'année 2025 a été marquée par la fin de l'aménagement du chemin du Sucquet de la Prairie, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, la construction du local de rangement du foot et de Plauzat Sport Nature. Les travaux d'assainissement de la rue du Foirail et de la place arrière du Château sont maintenant finis.

2026 sera l'année de nouvelles élections municipales et déjà les projets et travaux ont été commencés ou étudiés en 2025. Ce sera la fin des travaux d'assainissement de la rue St Roch et de la rue St Jean.



2026 sera également la poursuite de l'étude de requalification urbaine du fort, le choix d'une des 2 solutions avec ou sans acquisition foncière pour le terrain synthétique tant attendu, l'aménagement de la place arrière du Château et le début des travaux du local de la boulangerie place de la Vigne.

Au niveau de l'Agglo Pays d'Issoire, de nombreuses études sont en cours de réalisation : le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le projet alimentaire territorial PAT), le contrat local de santé (CLS) et le plan climat, air, énergie territorial (PCAET).

Notre village, grâce à vous tous, reste toujours attractif avec l'arrivée d'un notaire, de deux chirurgiens-dentistes et d'un nouveau restaurateur pour « la fontaine aux lions ».

A toutes et à tous, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2026.

Jean Desvignes



Un nouveau local pour nos associations

La commune de Plauzat recense **plus de 700 licenciés** à travers ses nombreuses associations. Afin de soutenir leur développement, la municipalité a fait construire **un nouveau local technique**, destiné principalement aux associations « Plauzat Sport Nature » et « Football Club Plauzat-Champeix ».

Cet espace de 43 m², achevé cet été, permettra désormais de stocker leur matériel. Le coût total de l'opération s'élève à 40 252 € HT. Ce projet structurant a pu voir le jour grâce à un soutien financier du Conseil Départemental (16 101 €) et de l'État (11 363 €), laissant un reste à charge de 12 788 € HT pour la commune. Par cet investissement, la commune réaffirme son soutien aux bénévoles et sa volonté de dynamiser la vie associative locale.



L'école de Plauzat passe au solaire !

Depuis 2020, la commune de Plauzat s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique. Après la régulation du chauffage et l'ajustement des horaires de l'éclairage public, une nouvelle étape a été franchie cet été avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école.

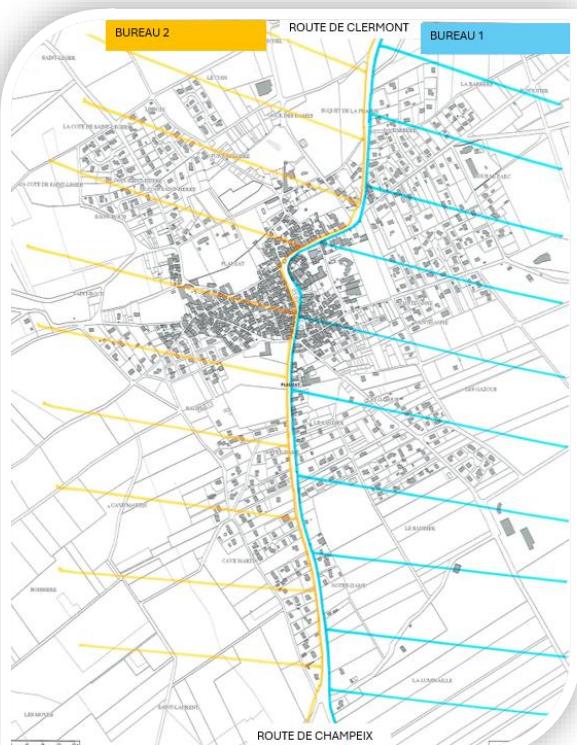
Réalisée dans
le cadre de
l'opération «

Solaire Dôme », cette installation a fait l'objet d'une concertation avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) pour respecter les contraintes d'urbanisme de notre centre-bourg.

Le montant total de cette opération s'élève à 15 615,75€ HT, avec une aide de 5 000 € du Conseil Départemental, laissant un reste à charge de 10 615,75€ HT pour la commune.



Elections municipales 2026



Les prochaines élections municipales se dérouleront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**.

Afin d'équilibrer le nombre d'électeurs dans chaque bureau de vote, une nouvelle répartition des bureaux a été nécessaire.

- Le bureau **1** se situe à la **mairie** (salle du conseil)
- Le bureau **2** dans la **salle Bouillon-Gomeau**

Si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez toujours vous inscrire sur les listes électoralles :

- Jusqu'au **4 février** pour les inscriptions par internet (servicepublic.fr)
- Jusqu'au **6 février** pour les inscriptions par papier (en mairie)

Pour cela, il faut compléter le formulaire Cerfa (en mairie) ou votre demande en ligne, et fournir une copie de votre pièce d'identité (en cours de validité), ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les travaux d'assainissement de la rue du Foirail et de la place arrière du Château

Ils ont débuté au mois de juillet pour la rue du Foirail afin d'éviter les difficultés d'accès à l'école.

Ils ont permis de mettre en séparatif la rue du Foirail jusqu'au pôle enfance jeunesse. Il en est de même pour la cantine, le parvis de la mairie et la place devant la salle Bouillon-Gomeau.

Les logements du château, comme les toitures, ont été mis en séparatif avec la place de la mairie et place arrière du château.



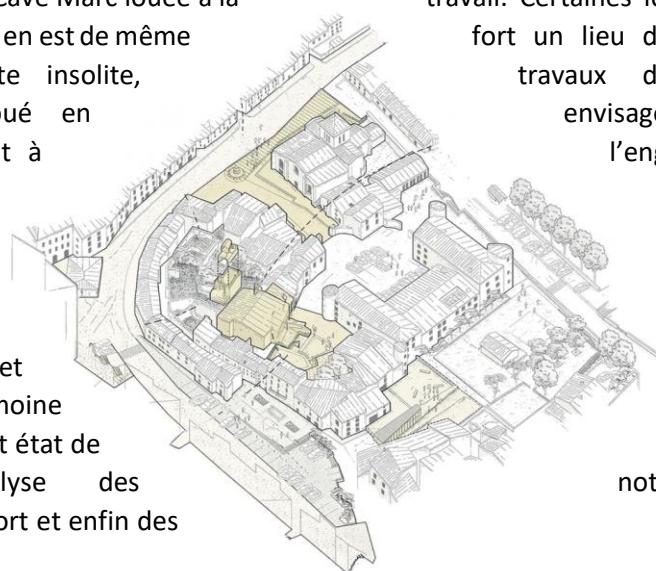
Cela a également permis d'installer l'assainissement séparatif dans la partie la plus déclive vers la place du lavoir. Ce secteur est non raccordable car le collecteur de l'Avenue Guyot Dessaigne se trouve plus haut.

Ces travaux ont été faits par l'intermédiaire du syndicat du Charlet, avec une subvention de 70% pour les eaux usées. Pour la partie pluviale, elle est à la charge de la commune et de l'API.

La requalification du fort villageois

La commune a déjà commencé cette requalification par la transformation de la Cave Marc louée à la brasserie « *Borna Bestia* ». Il en est de même avec la création du gîte insolite, véritable succès, car loué en moyenne 21j/mois l'été et à l'automne, un peu moins en période hivernale.

La phase 1 a été présentée le 19 juin par le cabinet Boris Bouchet et l'architecte du patrimoine Bérénice GAUSSUIN. Elle fait état de l'historique, de l'analyse des dynamiques, du relevé du fort et enfin des scénarios retenus.



La phase 2 a été faite sous la forme d'une réunion de travail. Certaines idées émergent : redonner au fort un lieu de vie ouvert, envisager des travaux d'évacuation des remblais, envisager d'autres gîtes devant l'engouement du premier, créer un jardin au cœur du fort et peut-être prévoir des logements dans certains bâtiments.

Le fort villageois reste aujourd'hui le seul secteur patrimonial non restauré de notre village.

Entretien des plantations en limite du domaine public

L'hiver s'installant c'est le moment d'engager les travaux d'entretien des plantations bordant les rues, chemins et voies ouvertes à la circulation publique. Les végétations qui bordent nos rues et places font le bonheur des oiseaux et des promeneurs. L'ombrage apporté sur les espaces publics est apprécié en été en permettant de limiter l'impact des canicules. Il est fréquent d'enregistrer des écarts de 6 à 7 degrés entre les espaces en plein soleil et sous les arbres.



Néanmoins les végétations excessivement débordantes et les branches tombantes peuvent gêner la déambulation des piétons et véhicules. Il revient à chacun d'être vigilant et d'intervenir sur ses plantations en cas de forte gêne, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée en cas d'incident.

Pour un bon vivre ensemble nous vous invitons à entretenir régulièrement vos plantations en limite de propriété. De nombreux artisans sont à votre disposition pour assurer ces travaux si vous n'êtes pas en mesure de les réaliser par vous-même. Les agents municipaux ne sont pas autorisés à intervenir sur les plantations privées.

Votre collecte de déchet évolue : une solution plus pratique et plus durable

Depuis le temps que l'on vous l'avait annoncé, **les nouvelles colonnes de collecte seront livrées mi-février à Plauzat**, puis installées rapidement sur les emplacements prévus (implantation consultable sur le site de la commune : <https://www.plauzat.fr/environnement-et-proprete>).

Cette nouvelle organisation, déjà mise en place dans 23 communes du territoire, repose sur le principe de l'apport volontaire : chacun dépose ses déchets dans les colonnes dédiées, quand il le souhaite.

- Cela permet plus de souplesse dans les horaires, une meilleure maîtrise des volumes, et une réduction des nuisances liées aux jours de collecte.
- Les points de collecte sont conçus pour être accessibles, discrets et adaptés aux besoins du quotidien.
- Ce système favorise aussi le tri, la propreté des espaces publics, et une gestion plus durable des déchets.

Comme partout ailleurs, des ajustements pourront être nécessaires au cours des premières semaines. Le SICTOM DES COUZES s'engage à être à l'écoute et à intervenir rapidement en cas de difficulté.

Merci à toutes et tous pour votre implication dans cette transition vers une commune plus propre et plus responsable.



CCAS - Repas des aînés

Le repas des aînés à partir de 70 ans, aura lieu **le samedi 24 janvier 2026**, à la salle multi-activités. Retenez dès à présent cette date et pensez à nous renvoyer les bulletins d'inscription en mairie *au plus tard le lundi 09 janvier 2026*.

Toute l'équipe du CCAS vous adresse ses meilleurs voeux de bonheur, de santé et de réussite pour 2026 !



Ecole - Personnel

Plusieurs moments forts ont rassemblé les habitants autour de valeurs essentielles : le devoir de mémoire, la solidarité et la convivialité.



Le **11 novembre**, la cérémonie commémorative a été empreinte d'une émotion toute particulière. Les enfants, très investis, ont pris la parole pour lire un texte en hommage aux soldats tombés pour la France.

Leur voix, à la fois sincère et touchante, a rappelé l'importance de transmettre la mémoire aux plus jeunes générations.

Les sapeurs-pompiers, une nouvelle fois mobilisés, étaient présents aux côtés de la fanfare, dont la musique a accompagné la cérémonie avec solennité et respect, renforçant le caractère symbolique de ce temps de recueillement.



Quelques semaines plus tard, le **18 décembre**, place à la fête et à la magie de Noël. Le traditionnel repas de Noël a réuni petits et grands dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.

Le Père Noël, très attendu, a fait le bonheur des enfants, tandis que la musique, les danses et les rires animaient le cœur du village.

La bonne humeur était au rendez-vous. La distribution de papillotes, les chants, les danses et les échanges autour du sapin de Noël installé place du lavoir, ont illuminé ce moment festif et convivial.



Enfin, pour clôturer l'année, un repas convivial a rassemblé les agents de la voirie, les agents du périscolaire, les ATSEM ainsi que plusieurs élus. Ce temps d'échanges a permis de revenir sur l'année écoulée, d'évoquer les projets, mais surtout de remercier chacun pour son engagement au service de la commune. Dans une ambiance détendue et chaleureuse, ce moment partagé a illustré l'esprit d'équipe et la reconnaissance du travail accompli tout au long de l'année.

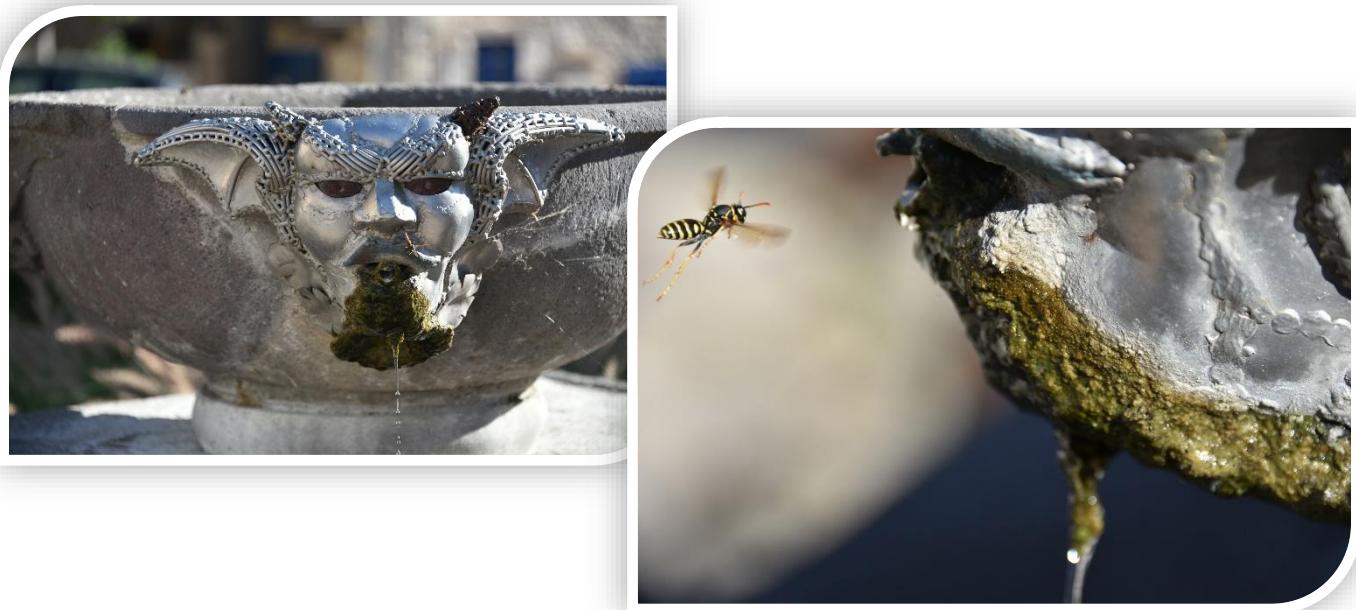


Cantine

👉 Nouveau composteur pour la cantine : les agents du périscolaire ont récemment suivi une formation pour utiliser le nouveau composteur, acquis par la commune en partenariat avec le SICTOM des Couzes.



Une belle avancée pour encourager le tri des déchets alimentaires et les gestes écoresponsables au quotidien !



ETAT CIVIL d'octobre à décembre 2025

NAISSANCES :

- Noé MORANGE né le 27/10/2025 à Clermont-Ferrand
- Arya BARRÉ née le 15/11/2025 à Issoire



DÉCÈS :

- 
- NURET Cédric, Tony décédé le 09/10/2025 à Aubière
 - HURTAUD épouse COLIN Martine, Andrée décédée le 29/10/2025 à Issoire
 - FOURNIER Guy, Michel décédé le 10/11/2025 à Issoire



Bulletin édité, imprimé et tiré en 800 exemplaires par la mairie de Plauzat, 5 place du château, 63730 Plauzat, dépôt légal à parution.



Directeur de la publication : Jean Desvignes. / **Rédaction :** Jean Desvignes, Jean-Denis Mathias, Isabelle Jeanmougin, Myriam Slamani, Sandrine Baudet, Séverine Claverie / **Conception :** Isabelle Jeanmougin / Photos collections municipales et privées.